



N° OJ : 33

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/04/2019

Objet : Asbl GFS Primaire Ecole primaire Emile Bockstael (GFS EPEB).- Numéro d'entreprise : 666.951.115.-
Subside : 183,10 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'ASBL GFS Primaire Ecole primaire Emile Bockstaël (GFS EPEB) s'engage à l'achat de pinces de ramassage de déchets et pour lequel elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 183,10 EUR à l'ASBL GFS Primaire Ecole primaire Emile Bockstaël (GFS EPEB) ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1er : Un subside de 183,10 EUR est octroyé à l'ASBL GFS Primaire Ecole primaire Emile Bockstaël (GFS EPEB) pour l'achat de pinces de ramassage de déchets.

Article 2 : Cette somme sera engagée à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2019.

Annexes :